babymoov®
with mums

Bébés, ondes, mode d'emploi

Notre quotidien inondé d'ondes

Des chiffres révélateurs

Les systèmes sans fil se développent très rapidement. Du dernier Smartphone au développement exponentiel des bornes Wifi, **les ondes envahissent notre quotidien.** Ces technologies, qui nous sont aujourd'hui si familières, sont pourtant apparues il y a une dizaine d'années seulement.

Les chiffres clés

- **99,7 % :** c'est le taux de pénétration du mobile dans la population. Il y a donc quasiment autant de portables que d'habitants en France. Le chiffre atteint même les 150 % en région parisienne avec les lignes professionnelles.
- **24 millions :** c'est le nombre de Français se connectant à Internet tous les jours.
- **28 h :** c'est la durée moyenne passée par mois sur Internet par Français.
- **12 % :** c'est le pourcentage de la population qui souffrirait d'électro-sensibilité (migraines, rougeurs, fatigue, trouble de la concentration...) liée aux ondes, pour certains sans même le savoir.
- **12 000 fois / mois :** c'est le nombre de fois où l'expression «anti-onde» est recherchée sur Google.
- **0 :** c'est le nombre de scientifiques affirmant avec certitude qu'aucun risque n'est lié aux ondes.

À savoir

Tous les **appareils électriques** émettent des ondes mais il faut distinguer deux types d'appareils :

- **Les appareils récepteurs :** la télévision, la radio, le GPS... émettent peu d'ondes car ils se contentent de recevoir des informations. Ils représentent donc un moindre risque.
- **Les appareils émetteurs :** le téléphone fixe DECT, le téléphone portable, la borne Wifi... émettent des ondes électromagnétiques qui sont potentiellement nocives pour la santé.

Une pollution électromagnétique extérieure et intérieure

La pollution électromagnétique, appelée "**électrosmog**", est très dense dans notre environnement ; si bien qu'il est difficile d'y échapper.

Ligne à Haute Tension

Les lignes à haute tension représentent un danger car elles créent un champ électromagnétique d'extrêmement haute puissance. Des études tendent à démontrer un lien entre certaines leucémies et la proximité des habitations avec des lignes à haute tension.

Borne Wimax

Le Wimax est une nouvelle technologie permettant d'augmenter la portée des réseaux Wifi. Son émission d'ondes est donc particulièrement importante.

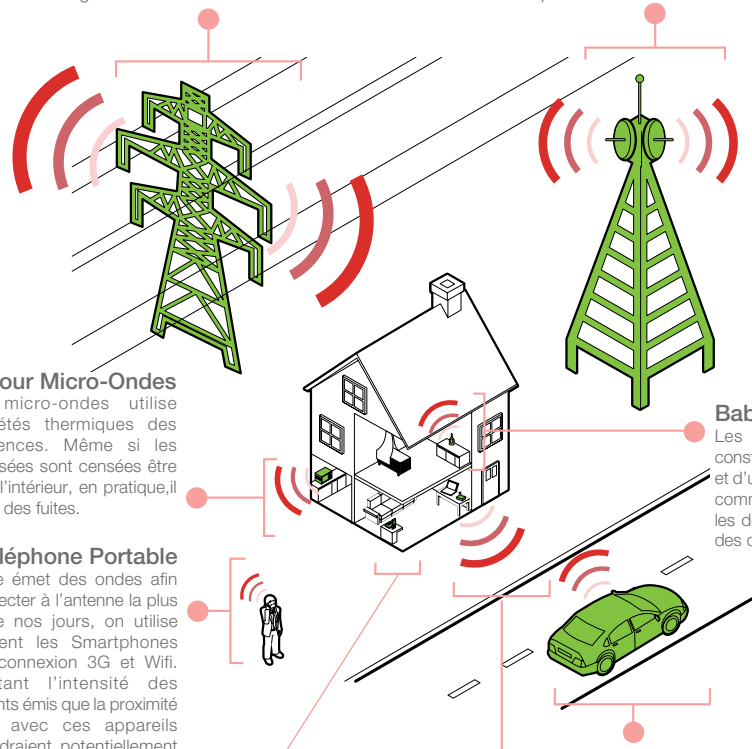

Four Micro-Ondes

Le four micro-ondes utilise les propriétés thermiques des radiofréquences. Même si les ondes diffusées sont censées être retenues à l'intérieur, en pratique,il y a souvent des fuites.

Babyphones

Les babyphones sont constitués d'un émetteur et d'un récepteur. Afin de communiquer entre eux, les deux unités émettent des ondes.

Téléphone Portable

Le portable émet des ondes afin de se connecter à l'antenne la plus proche. De nos jours, on utilise intensivement les Smartphones avec leur connexion 3G et Wifi. C'est autant l'intensité des rayonnements émis que la proximité immédiate avec ces appareils qui les rendraient potentiellement dangereux.

Téléphone Dect

Le téléphone Dect diffuse le même type d'ondes qu'un téléphone portable et émet donc des ondes en continu. Il est présent dans presque tous les foyers et son utilisation souvent prolongée expose fortement les individus aux rayonnements électromagnétiques.

Borne Wifi

Il est difficile d'échapper au Wifi qui est partout. Dans la rue, chez les voisins... Pourtant il s'agit d'une technologie potentiellement nocive à laquelle nous sommes exposés en permanence.

Voiture + Téléphone

En voiture, les ondes émises par votre téléphone se retrouvent bloquées par la structure métallique. Leur diffusion, qui permet d'établir la communication, est plus difficile. De plus, comme vous êtes en mouvement, votre téléphone est sans cesse à la recherche d'une nouvelle antenne relais. Ces deux facteurs contribuent à faire doubler le niveau d'ondes en voiture.

Une inquiétude croissante

Des Français soucieux…

Après les lignes à haute tension, les antennes de téléphonie mobile constituent la **deuxième source d'inquiétude** des Français en 2010. En effet, 63 % d'entre eux pensent qu'elles affectent leur santé.

Source : Eurobaromètre 73.3, "Inquiétude des Français - Les Champs Électromagnétiques" Étude réalisée par TNS Opinion & Social à la demande de la Direction Générale de la Santé et des Consommateurs coordonnée par la Direction Générale Communication TNS Opinion & Social

- **96,7 %** des parents ont déjà entendu parler des ondes électromagnétiques et de leurs effets sur la santé.
- **66 %** d'entre eux se déclarent inquiets quant aux impacts des ondes sur la santé.
- **95,4 %** d'entre eux considèrent que nous ne sommes pas suffisamment informés sur l'impact des ondes sur la santé.

Source : sondage Babymoov réalisé en juin 2013 auprès de 152 parents

… et des résultats d'études controversés

Les **conflits d'intérêts** autour du sujet des ondes sont énormes. Les acteurs de la protection sanitaire et les lobbies industriels et télécoms se livrent alors une guerre sans merci. Une situation aisément compréhensible lorsque l'on sait qu'en 2010, par exemple, les revenus liés aux services mobiles s'élevaient à plus de **5 milliards d'euros** et que ce chiffre est en constante augmentation !

Dans un tel contexte, les résultats d'études sur les effets des ondes sur la santé sont souvent remis en question. Et pour cause : les données varient considérablement en fonction des commanditaires !

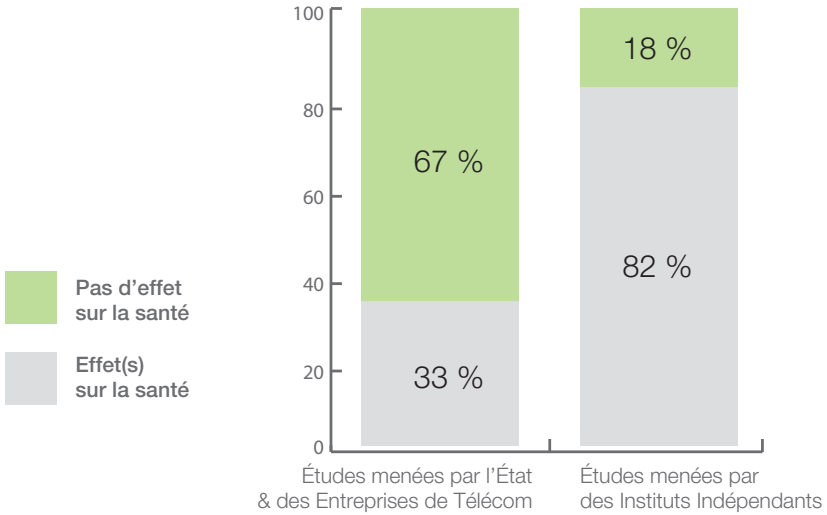

Seulement 1/3 (4 sur 12) des études financées par les industriels ont trouvé au moins un effet physiologique significatif.

Alors que cela représente 82 % (9 sur 11) dans les études bénéficiant de fonds publics ou caritatifs.

Source : Robin des toits, "Des résultats d'études variant selon les financeurs" AFP - Septembre 2006

Outre ces questions d'intérêts, l'**évolution rapide de nos modes de vie** peut biaiser l'analyse des résultats d'études menées dans le passé. En effet, les individus considérés il y a une poignée d'années comme des gros utilisateurs de téléphones portables par exemple, seraient aujourd'hui classifiés dans la catégorie des utilisateurs moyens !

Les soupçons se concrétisent

Des résolutions sont prises à grande échelle

Le Grenelle des ondes

Il est instigué en 2009 et a pour priorité le renforcement des dispositifs de précaution concernant les téléphones mobiles. Les principaux objectifs sont de **recommander l'interdiction des portables dans les écoles**, de promouvoir l'utilisation du kit main libre et de bannir la publicité pour les mobiles destinée au moins de 12 ans.

À son issue, le gouvernement s'engage également à mettre en place **une meilleure prise en charge des personnes dites « électrosensibles ».**

L'OMS

Cette institution clé du domaine de la santé publique prend parti en juillet 2011 et déclare que **l'utilisation des téléphones portables doit être considérée comme potentiellement cancérigène** (catégorie 2B dans la classification des produits cancérigènes).

Les assurances

Depuis 2003, certains assureurs appliquent le principe de précaution et **refusent d'assurer les entreprises contre le risque lié aux ondes électromagnétiques.**

Le même schéma avait eu lieu avec l'amiante, dès 1913. Plus aucune société d'assurance ne voulait assurer les entreprises contre ce risque. Il a fallu près d'un siècle pour que l'amiante soit officiellement interdite.

Le portable est si largement diffusé que les conséquences seraient d'autant plus graves si la menace se confirmait : **environ 1 000 victimes du téléphone portable pour 1 victime de l'amiante.**

Les preuves scientifiques s'accumulent

Les médecins parlent

" Il y a un lien prouvé entre champs électromagnétiques, cancers, et leucémies "

Docteur Dominique Belpomme,
diplômé d'Etude Approfondie en biologie cellulaire

Les études font des révélations accablantes

Elles détectent notamment un nouveau mal : **l'hypersensibilité électromagnétique aux ondes.**

Celle-ci se caractérise par une intolérance à divers niveaux des ondes.

Elle aurait un impact sur les protéines du stress, favoriserait les leucémies enfantines et le risque de tumeur au cerveau, etc.

Si bien que cette maladie a été reconnue **comme handicap aux USA, en Suède et en Angleterre.**

Les recherches se poursuivent

Malgré le flou scientifique, force est de constater que les interrogations subsistent… **Deux nouvelles études européennes sont alors lancées en 2011,** l'une portant sur l'enfant : Mobikids, l'autre sur les adultes : Cosmos.

Leur limite ? Ce type d'études demande un processus long et complexe et s'inscrit dans un environnement en perpétuel changement. **Il faudra entre 20 et 30 ans pour connaitre avec certitude les résultats.**

mobi-kids

COSMOS

Des enfants particulièrement exposés…

Une physiologie particulière

Il est prouvé que les enfants sont beaucoup plus sensibles aux ondes car leur cerveau, en plein développement, absorbe **60 % de plus d'ondes** que le cerveau d'un adulte.

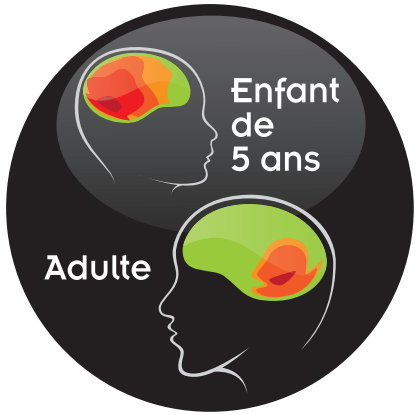

Source : Gandhi O.P., Lazzi G., Furse C.M., Absorption des rayonnements électromagnétiques dans la tête et le cou humain

Des facteurs aggravants

Les bébés actuels sont la **toute première génération à être exposée aux ondes électromagnétiques à toutes les étapes de leur développement biologique**, dès même la grossesse.

Un enfant, à cause **des limites de sa perception du monde**, est incapable de se rendre compte que les appareils qui l'entourent peuvent être une source nocive d'ondes électromagnétiques.

… mais une réglementation qui peine à suivre

Les normes sur le sujet n'ont pas été revues depuis 1919 en France. Or, entre temps, nous sommes entrés dans **l'ère du tout sans fil !**

D'autres pays européens ont décidé de réagir. C'est le cas de **l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Allemagne où le Wifi est interdit dans les écoles.** Le gouvernement allemand va même plus loin en recommandant fortement l'utilisation des connections filaires.

À savoir

- **0,6 V/m est la valeur limite d'exposition** fixée par de nombreux spécialistes et experts indépendants.

Comparaison des normes d'exposition du public aux ondes de la téléphonie mobile, en fonction des pays

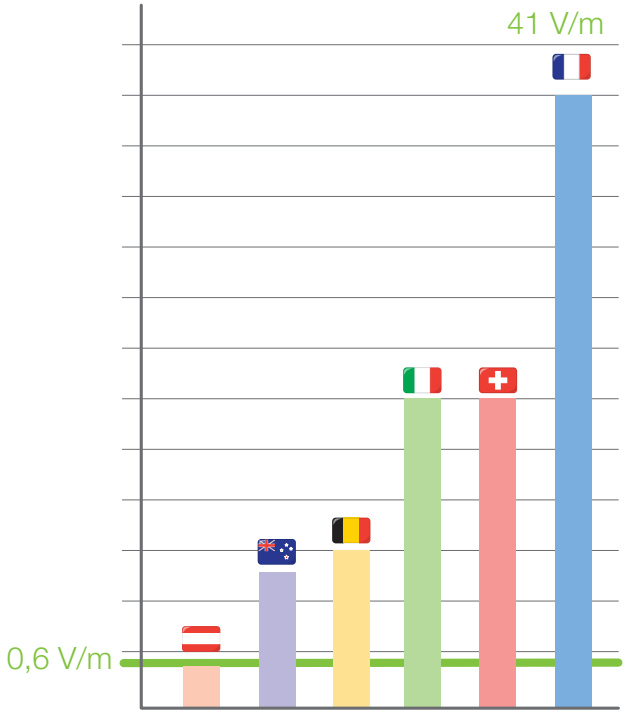

Source : Syndex Formation Ondes Électromagnétiques Septembre 2010

Babymoov prend position

L'application du principe de précaution

Pollution électromagnétique multipliée par 400 en un siècle, contexte scientifique international peu rassurant, manque crucial de recul sur le sujet : dès **2006**, Babymoov considère qu'il ne faut pas sous-estimer une menace de cette ampleur.

Elle décide d'appliquer **le principe de précaution** et devient ainsi la **première marque à prendre en compte la question des ondes** dans le développement de ses babyphones.

Le choix de la basse puissance

Dès le départ, **la technologie analogique** est privilégiée face à des marques qui mènent une course à la performance avec les babyphones DECT très gourmands en ondes. Les interphones créés sont performants et leur puissance d'émission est bien inférieure à la norme de 10 mW fixée pour cette technologie : 1,25 mW !

En 2012, la marque met sa capacité d'innovation au service du bien-être avec la création d'une toute nouvelle technologie appelée **Digital Green**, associant **les performances du numérique** (son clair et zéro interférence) à la **sécurité de la basse puissance**. Une fois de plus, l'émission d'ondes mesurée à 2,99 mW est largement inférieure à la norme fixée à 25 mW pour cette technologie.

De qualité et sûrs, les produits Babymoov sont **tous certifiés par des laboratoires indépendants.**

Les tests le prouvent

Une étude réalisée en avril 2013 par le laboratoire CEM de l'Institut Pascal, rattaché au CNRS, certifie que les **babyphones Babymoov émettent moins d'ondes.**

Le chiffre est frappant : **jusqu'à moins 33 fois d'ondes** sont émises par les appareils de la marque !

Jusqu'à
33x
moins d'ondes

À savoir

- Les tests ont été réalisés dans une chambre réverbérante à brassage de mode, qui reproduit une « cage de Faraday », c'est-à-dire un espace hermétique aux ondes qui ne laisse sortir aucune onde et ne laisse entrer aucune onde extérieure.

L'étude révèle aussi que la **fréquence utilisée par Babymoov est l'une des plus faibles : jusqu'à 2 fois inférieure.**

En savoir plus :

ANSES
Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
www.anses.fr

Portail Radiofréquences - Santé - Environnement
www.radiofréquences.gouv.fr

Organisation Mondiale de la Santé
www.who.int/fr

16, rue Jacqueline Auriol
Parc Industriel des Gravanches
63051 Clermont-Ferrand Cedex 2
France
Tél. : 04.73.28.60.00
www.babymoov.com

Visuels non contractuels